

## LA FUTURE STATION D'ÉPURATION DU SIEA : UN PROJET INNOVANT ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

**L**es communes de Nogent-le-Roi, Chaudon, Coulombs et Lormaye gèrent ensemble leurs réseaux d'assainissement et leurs 2 stations d'épuration. Confrontés à la nécessité de moderniser ces stations, les élus du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement de l'Agglomération (SIEA) ont mené plusieurs études aboutissant à la création d'une nouvelle station d'épuration moderne, faisant appel à la technique du séchage solaire.

### Un travail de longue haleine

C'est en 2002, que les élus du Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement ont engagé avec les services de l'État, du Conseil Général et de l'Agence du Bassin Seine-Normandie, les premières réflexions autour de la modernisation des 2 stations d'épuration de Nogent-le-Roi et de Chaudon. Plusieurs phases d'étude se sont alors succédées, avec une première étape destinée

à déterminer le lieu d'implantation de ce futur équipement.

Traditionnellement située au point bas de la zone de collecte des effluents, une station d'épuration est installée en vallée, à proximité du point de rejet des eaux assainies. À la demande des services de l'État, une étude de faisabilité a été réalisée pour vérifier la possibilité d'installer cette future station sur un des plateaux bordant la vallée.

L'étude ayant mis en évidence de nombreux obstacles : urbanisme,

longueur des réseaux, coûts de fonctionnement, accès, etc., le projet d'installation de la station sur le plateau a été abandonnée au profit du site de l'actuelle station d'épuration de Chaudon. En 2006, une opportunité d'acquisition foncière d'une propriété voisine de ce site a été saisie par le SIEA, favorisant l'implantation de la future station.

L'étude technique du projet pouvait débuter..

### NETTOIE 28

Évacuation et tri de tous les déchets sur tous types de chantiers en construction et rénovation.

Débarras, vide-grenier, hangars, etc.

Professionnels et particuliers

Jean-Noël DESILES

2 impasse de la Chatellerie - 28500 CHARPONT  
Tél. : 02 37 43 45 03 - Port. : 06 22 93 41 74  
E-mail : nettoiechantier28@orange.fr  
Site Internet : www.nettoiechantier.fr



### LES JARDINS DE CAROLINE

Création et entretien

Espaces verts

15 rue du Château - Le Boullay d'Achères - 28300 CLEVILLIERS

Tél./Fax : 02 37 32 02 24

Email : les.jardins.de.caroline@orange.fr

### VERDY PAYSAGE artisans paysagistes

- ♦ Entretien ponctuel ♦ Entretien annuel ♦ Elagage
- ♦ Décoration paysagère ♦ Taille de haie ♦ Engazonnement
- ♦ Taille fruitière ♦ Travaux divers ♦ Phytosanitaire

06 75 95 74 26

24 rue Emile Carré - 28700 AUNAY-SOUS-AUNEAU - Tél./Fax 02 37 31 54 72

## La prise en compte de l'environnement

Les massifs boisés entourant l'actuelle station la dissimulent et constituent une protection avantagée. Dans le cadre de la définition du futur projet, les élus du SIEA ont souhaité porter une attention soutenue à l'environnement :

- choix d'installation semi-enterrée ;
- concentration des bâtiments ;
- insertion de l'ensemble du projet dans les bois existants, offrant un écran végétal ;
- choix de matériaux d'aspect naturel (bois naturel) pour l'habillage des bâtiments et des bassins ;
- mise en place de toitures végétalisées ;
- renforcement des écrans végétaux d'essences locales à caractère persistant ;

- végétalisation renforcée des berges de l'Eure ;
- isolation phonique renforcée des différents mécanismes en usage.

## Le choix du séchage solaire

L'ensemble des études techniques a été menée à partir de 2 hypothèses pour la filière boues du futur équipement, après concertation avec les différents acteurs de la filière : boues chaulées (mêlées avec de la chaux) ou boues séchées par procédé solaire qui a été finalement retenu.

## Le coût du projet

Cette station, destinée à remplacer les 2 stations existantes, permettra le raccordement des abonnés des 4 communes pour les 30 années qui viennent, en intégrant les hypothèses d'évolution de la population.

Son coût (travaux et études) s'élève à 5,3 millions d'Euros HT.

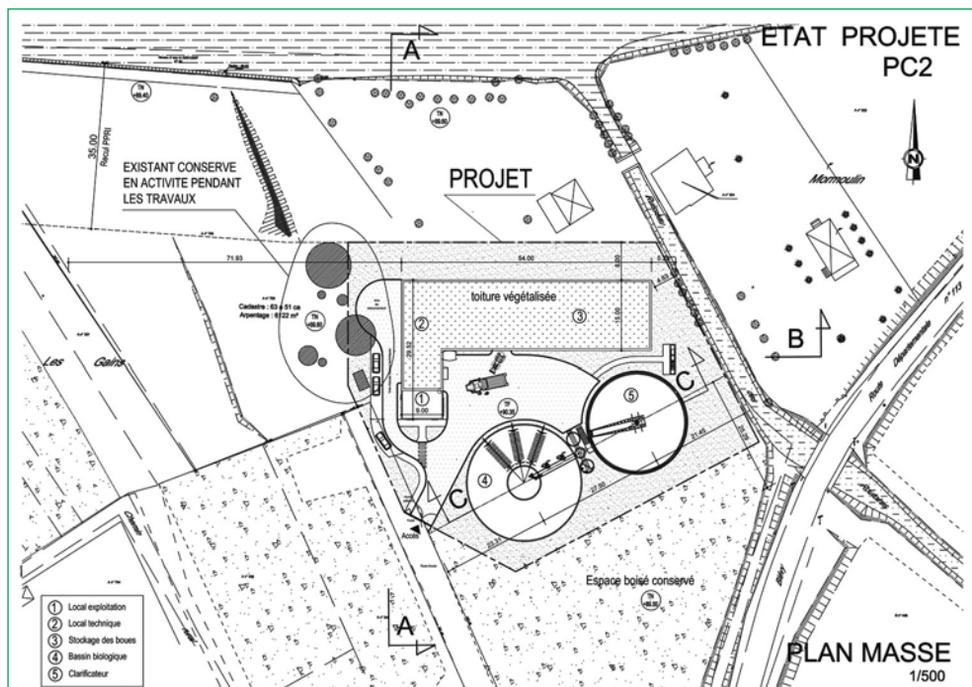
Le projet bénéficiera des subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

## Le calendrier des travaux

La consultation des entreprises s'est achevée en octobre dernier.

La première campagne de travaux démarrera au printemps prochain, pour une durée d'environ 18 mois. Pendant cette période, les 2 anciennes stations continueront à fonctionner, avant d'être détruites.

Grâce à ce nouvel équipement, c'est une étape supplémentaire dans la reconquête de la qualité de l'eau qui sera franchie dans notre secteur.



## PRÉSENTATION DU PROJET

### État actuel

Le site de la station existante est situé sur la rive de l'Eure opposée au site du Moulin de Mormoulins. Il existe actuellement sur le terrain les bassins et le local technique de la station en activité. Les aménagements paysagers y sont sommaires et se traduisent par des alignements de saules têtards pour seul habillage végétal des ouvrages actuels.

Par ailleurs, un important espace boisé masque totalement le site depuis la route départementale.

### Implantation

La volonté forte d'intégrer les bâtiments et les ouvrages dans leur environnement, implique une implantation et une insertion particulièrement soignée.

En outre, la station d'épuration actuelle doit pouvoir fonctionner pendant les travaux de la future station.

L'emprise de cette dernière devant être limitée sur le site pour restreindre les mesures compensatoires (remblais déblais), cela conduit à rendre compact l'ensemble et le disposer sur une partie de terrain où l'altimétrie « échappe » au mieux aux zones d'expansion de crues.

Le principe général consiste à disposer les bassins en arrière du bâtiment, « plus noble » que les ouvrages techniques.

Pour minimiser leur émergence, une partie des bassins est enterrée, disposition renforcée par un talutage en périphérie permettant une assise qui baissera visuellement leur hauteur hors sol.

Enfin, le projet propose de créer le long de la berge une amorce de mouvement de terrain, d'aspect naturel, poursuivi en pied de bâtiment par un talutage. Cela permettant de masquer en partie basse les constructions et donne à voir un maximum de surfaces végétalisées.

### Matériaux

L'insertion du projet dans le site passe par un traitement architectural particulièrement poussé afin de se fondre au mieux avec son milieu, présentant un caractère naturel fort.

Pour y contribuer, le bâtiment sera habillé avec des matériaux d'aspect naturel (clin bois, végétaux en toiture) et de couleur s'intégrant au mieux (privilégiant le vert et le sombre).

Cela consiste pour les revêtements extérieurs du bâtiment, à la mise en place d'un clin bois naturel type châtaignier ou mélèze qui a la propriété de griser dans le temps. Il est du type bardage bois autoclave (cryptogil), qui peut être teinté vert. Le but est d'obtenir un aspect qui vieillit naturellement dans le temps.

Quant au traitement du béton pour les bassins, il est de type béton lavé, ou gravillonné, combiné en partie avec un habillage bois, constitué de lices horizontales ajourées, tel que pour le stockage des boues.

### Traitement paysager

Le site, à caractère végétal et naturel prédominant, est préservé et revalorisé.

Les saules têtards sont conservés et la partie de berges remodelée reçoit des plantations de milieu humide. En progressant vers les espaces boisés, les plantations sont en gradation pour aboutir à des arbustes puis arbres d'essences locales tels que chênes et frênes.

Ces écrans végétaux sont renforcés par des résineux d'essences locales dont l'avantage est d'être persistants.

Les espaces boisés et autres aménagements paysagers seront également consolidés afin d'éviter un effet de clairière et contribuer à masquer l'ensemble.

Quant aux mouvements de terrain, ils sont en pente douce, sans présenter d'effets de talus artificiels.

Enfin, les accès, traitements de sol, etc. suivent la même logique.



Sècheuse solaire

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS AVEC LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA JEUNESSE



Christian BOURGANEL, Vice-Président de la Communauté, Dominique GRAMM et Fanny PONTALIER animatrice du CCJ ont félicité les jeunes pour leur implication dans cette opération de nettoyage.

Jean-Paul MALLET Président le CC4V, a tenu à remercier les jeunes conseillers pour leur action au service l'environnement et déploré les dépôts sauvages de déchets qui polluent nos sous-bois.

Un goûter offert aux jeunes et une remise de tee-shirts et de casquettes a clôturé cette après-midi.

Pour la deuxième année consécutive, les membres du Conseil Communautaire de la Jeunesse avaient entrepris une opération de nettoyage de printemps. C'est à Chaudon et plus précisément dans les bois surplombant le village que les jeunes conseillers du CCJ accompagnés par des élus

de Chaudon et les employés de la commune ont récupéré les déchets éparpillés le long des chemins et dans les sous-bois.

Jean-Jacques GUET, Maire de la commune et Vice-Président de la CC4V, Dominique MAILLARD conseiller communautaire,

